

ÉDITOS



Votre quartier Danube - Petit - Manin s'est engagé dès 2022 dans la dynamique parisienne « Embellir votre quartier ».

Vos priorités ont été clairement identifiées à chaque étape de la concertation menée sur plusieurs années à travers réunions publiques, marches exploratoires, ateliers et rencontres avec les acteurs du territoire : d'abord réduire la pression de la circulation de transit pour sécuriser les déplacements piétons et cyclistes dans un secteur où les écoles sont nombreuses, fluidifier vos lignes de bus grâce à la création de voies dédiées et ainsi réduire la pollution sonore et de l'air liée au sur-traffic. Enfin, végétaliser chaque fois que possible nos places et rues, avec des plantations d'arbres et des créations de massifs fleuris.

C'est sur cette base que nous avons lancé un programme ambitieux de réaménagement. D'ici l'hiver prochain, douze projets de réaménagement verront le jour, dont trois nouvelles Rues aux écoles ainsi que plusieurs réaménagements visant à renforcer le confort et la sécurité des piétons. En parallèle, plus de 150 arbres supplémentaires seront plantés dans le quartier. Ils produiront de l'ombre, de la fraîcheur et amélioreront la qualité de l'air.

Ces transformations s'accompagnent d'un nouveau plan de circulation, que nous avons ajusté pour tenir compte de vos remontées de terrain. L'objectif est de réduire le trafic de transit à l'échelle du quartier, sans renvoyer la circulation sur les rues voisines, et de permettre les déplacements ultra-locaux utiles à tous, par exemple pour les professionnels du soin à domicile, nos commerces de proximité ou les personnes à mobilité réduite.

Des informations régulières vous seront transmises tout au long des travaux, afin de vous accompagner au mieux dans cette phase d'adaptation.

François Dagnaud

Maire du 19^e arrondissement



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche **Embellir votre quartier**. Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent

d'amélioration du cadre de vie quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat.

En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, mettre en accessibilité les quartiers et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

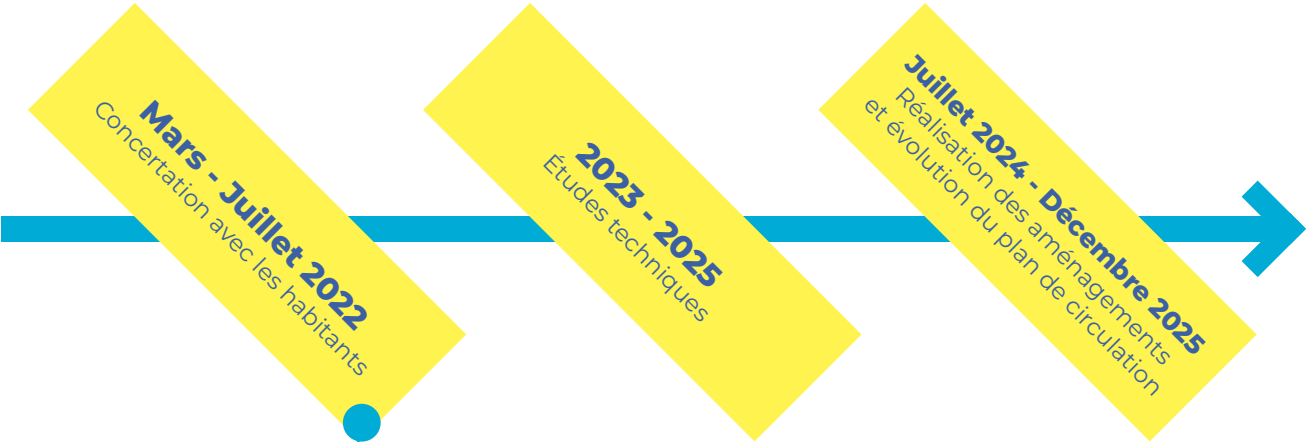
À travers ses adjoints impliqués, **Patrick Bloche**, 1^{er} adjoint en charge notamment des relations avec les arrondissements, **David Belliard**, en charge des mobilités et de la transformation de l'espace public, **Lamia El Aaraje**, en charge de l'urbanisme, du handicap et de l'accessibilité, et **Christophe Najdowski**, en charge de la végétalisation, la Ville se mobilise pleinement aux côtés de vos élus d'arrondissement.

Création d'une « trame verte » arborée et végétalisée, création de Rues aux écoles, reconfiguration du plan de circulation et itinéraire cyclable... Je suis heureux, avec François Dagnaud et son équipe, de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Danube - Petit - Manin.

Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la construction publique, du suivi des chantiers et de la coordination des travaux sur l'espace public

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



La concertation en chiffres

453 participants

255 idées déposées sur la plateforme decider.paris, dont :

- 99 sur la mobilité
- 60 sur la végétalisation
- 36 sur l'accessibilité
- 21 sur la culture, la propreté et l'entretien
- 17 sur la place des enfants dans l'espace public
- 7 issues des marches exploratoires

1442 votes

Vous serez informés des phases de travaux pour embellir votre quartier.

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

7 millions d'euros d'investissement dans le quartier Danube - Petit - Manin

Plus de 150 arbres plantés

8 rues et **1** place végétalisées

12 projets d'aménagement

3 Rues aux écoles

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E
TÉL. 01 53 38 69 00

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *CÔÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception : Ville de Paris / Impression : Groupe Chaumel - RCS Nanterre B 442 388 757



VOTRE QUARTIER DANUBE - PETIT - MANIN S'EMBELLIT



Photomontage du projet d'aménagement de la Place Rhin et Danube (Crédit : DEVE / Ville de Paris)

Les travaux continuent pour embellir votre quartier

Après plusieurs mois de concertation, les travaux d'aménagement du quartier Danube - Petit - Manin ont commencé l'hiver dernier. Ils se poursuivent cet été et se termineront l'hiver prochain.

“ **UN PROJET AMBITIEUX POUR EMBELLIR VOTRE QUARTIER ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE.** ”

Du 17 mars au 26 juin 2022, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Vos souhaits d'aménagements ? **Développer la végétalisation, rendre l'espace aux piétons et aux enfants en rééquilibrant le partage de l'espace public, en encourageant les mobilités douces comme la marche et le vélo, et en apaisant la circulation du quartier.**

Cette lettre d'information vous présente les aménagements retenus pour transformer le quartier Danube - Petit - Manin conformément à vos attentes.

Les premiers travaux ont débuté. Vous serez tenu-e-s informé-e-s des prochaines phases de chaque chantier.

LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER DANUBE - PETIT - MANIN



Plantation d'arbres et végétalisation

De nombreuses rues du quartier seront végétalisées afin de créer des îlots de fraîcheur et embellir le paysage urbain.

L'essentiel des plantations sera réalisé sur des places de stationnement, progressivement transformées en trottoirs plantés, ou sur terre-plein central.

Plus de 150 arbres seront plantés d'ici l'hiver prochain, notamment :

- 1 place Rhin et Danube : 7 arbres
- 2 boulevard Sérurier : 66 arbres
- 3 rue de Toulouse : 9 arbres
- 4 rue d'Alsace-Lorraine : 11 arbres
- 5 rue de la Solidarité : 28 arbres
- 6 rue de la Prévoyance : 7 arbres
- 7 rue des Cheminets : 9 arbres
- 8 Trait d'union entre le boulevard Sérurier et le Parc de la Butte du Chapeau Rouge, l'avenue Débidour se transformera en rue Jardin avec la plantation de 21 arbres.

Les abords du groupe scolaire Compans - Général-Brunet seront aussi végétalisés grâce à la création de jardinières en pleine terre.

La place Rhin et Danube est réaménagée et davantage végétalisée.

À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera installée dans des espaces spécialement aménagés dans les files de stationnement.



Reconquête piétonne et apaisement de l'espace public

Les aménagements retenus dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » amélioreront le confort et la sécurité des piétons, notamment grâce à la création de « Rues aux écoles » :

- 9 rue des Cheminets
- 10 rue de la Prévoyance
- 11 aux abords des écoles Compans - Général-Brunet

Les carrefours Compans - Général-Brunet et Manin - Hautpoul - David-d'Angers 12 seront réaménagés afin de sécuriser les cheminements piétons.



Améliorer le déplacement des personnes en situation de handicap

Tous ces aménagements rendront le quartier plus accessible aux personnes en situation de handicap, notamment en dégageant les cheminements de tout obstacle. Les passages piétons seront quant à eux dotés de bandes pododactiles et les carrefours à feux seront sonorisés pour faciliter les déplacements des personnes malvoyantes. Les arrêts de bus seront mis aux normes afin de faciliter le déploiement de la rampe de bus. Le nombre de places de stationnement dédiées aux personnes en situation de handicap sera renforcé dans le périmètre.



Faciliter les déplacements à vélo

Les évolutions du plan de circulation et la réduction de la circulation de transit permettront de renforcer le confort et la sécurité des cyclistes.

Ainsi, la rue Manin 13 et l'avenue de la Porte-Chaumont 14 ont été réorganisées pour un meilleur partage de l'espace entre les véhicules motorisés et les cyclistes.

Des contre-sens cyclables seront matérialisés par des marquages au sol, des feux vélo et des panneaux dans les rues qui n'en sont pas équipées : rues d'Hautpoul, de Périgueux, Compans, de l'Égalité, de Lunéville et avenue Ambroise-Rendu.

Des sas vélos seront créés en amont de chaque passage piéton afin d'améliorer la visibilité entre les usagers.



Légende

Reconquête piétonne

Végétalisation

Déplacements vélo

Légende

Modification de sens

Création de voies bus

Aire piétonne

Sens de circulation inchangé

Zone de rencontre (projetée)

Le nouveau plan de circulation

Un nouveau plan de circulation sera mis en place afin d'apaiser la circulation par la piétonnisation ou la mise en sens unique de certaines rues.

Le plan de circulation du quartier sera modifié afin de réduire le trafic de transit et fluidifier la circulation des bus grâce à la création de voies dédiées.

La rue Manin est mise à sens unique depuis la place du Général-Cochet vers la rue de Crimée, et depuis la place Armand-Carrel vers la rue de Crimée. **La rue David-d'Angers sera également mise à sens unique** depuis la rue d'Hautpoul vers le boulevard Sérurier. Ces modifications permettront de réduire la circulation de transit et contribueront à sécuriser le carrefour Manin/Hautpoul/David-d'Angers, aujourd'hui accidentogène. **La rue Meynadier sera également mise à sens unique** de la Mairie jusqu'à la rue de Crimée, afin d'éviter un « itinéraire malin » contournant les sens uniques de la rue Manin.

Les lignes des bus 71 et 75 verront leur trafic fluidifié grâce à la **création de couloirs bus** dans les rues Manin, Goubet, David-d'Angers et avenue de la Porte-Chaumont.

La rue Compans, au niveau de l'école, changera de statut à la faveur de son réaménagement, pour devenir une « **zone de rencontre** » où les piétons seront prioritaires sur les véhicules.

